



Tadoussac, le 25 avril 2024

À l'attention du Bureau d'Audience Publique sur l'Environnement
Projet de création du parc national des Dunes-de-Tadoussac

Bonjour à vous,

Je m'appelle Sandrine et je suis résidente de Tadoussac depuis maintenant sept ans. Les propos qui suivent dans ce présent mémoire visent à vous exprimer et à vous expliquer mon opposition au projet de parc national de la SÉPAQ sur le territoire de nos magnifiques Dunes de sable. Vous comprendrez alors pourquoi il est en pratique inconcevable de mettre un tel programme à exécution.

Pour commencer, il est évident que le projet en question ne saurait répondre à son principe fondamental de « conservation » du territoire. Les aménagements envisagés, soit un second espace de stationnement, l'occupation par le camping en véhicules lourds, les systèmes d'égouts et d'aqueduc ainsi que la reconfiguration des chemins, causeraient d'importantes perturbations environnementales et auraient des impacts directs sur l'intégrité du site. Ce projet d'anthropisation d'un espace naturel ne correspond pas à l'idée de le conserver. En ce sens, il faudrait effectivement se consulter davantage afin d'établir de meilleures bases pour la conservation des Dunes de Tadoussac.

D'autre part, il est également réfutable de croire en une « accessibilité » ainsi favorisée, tout d'abord car l'accès à tous est déjà en vigueur sur place. En effet, les amis, les familles et toutes personnes seules ou accompagnées sont actuellement en mesure d'assister aux merveilles de la nature aux Dunes, qui n'ont d'ailleurs pas besoin d'être encore plus promues touristiquement qu'elles ne le sont déjà. Il s'agit d'un belvédère abordable (gratuit), à la portée de tout le monde et suffisamment publicisé aux voyageurs. En chargeant une taxe d'entrée, le projet ne respecte pas le principe d'accessibilité et se révèle plutôt financièrement discriminatoire pour les visiteurs.

Ensuite et en complément au paragraphe précédent, l'économie et le bon fonctionnement du village s'en verraient affectés, de par les règlementations prévues. Il s'avère que des commerces locaux et artisanaux ont besoin de prélever à l'occasion certains produits forestiers pour leurs boutiques et restaurants, qui, rappelons-le, sont ouverts quatre mois par année seulement. Les Dunes sont également le lieu d'importantes traditions familiales côtières, qui ont raison d'être sur place. De plus, il s'agit d'une zone où les chiens domestiques peuvent aller courir sans contrevenir à l'activité du village. Les restrictions légales propres à un parc national fragiliseraient rapidement l'économie locale, les valeurs traditionnelles des citoyens ainsi que nos habitudes de vie, qui se doivent d'être respectées.

Finalement, soulignons qu'il est faux de croire que le projet de parc national contribuerait à réduire le stress et l'anxiété chez les gens car c'est exactement le contraire qui se produit déjà présentement. Cette initiative gouvernementale est la source-même d'angoisse et de préoccupations sévères pour les citoyens du village et du Québec en entier. Déjà aujourd'hui, il faudrait pallier les dommages psychologiques ainsi engendrés et aller plus loin constituerait une entrave à la santé mentale de la population en général.

J'espère que vous transmettez les bonnes recommandations au ministère, en fonction des arguments soulevés par moi-même et ceux de mes concitoyens.

Avec mes meilleures salutations,

Sandrine Mangiante